

COMMUNE DE VOUVRY CANTON DU VALAIS

CADASTRE FORESTIER
PLAN N° 36
ECHELLE 1:1000

DELIMITATION DU PERIMETRE : RAPPO HUBERT (2005)
MODIFICATION DU PERIMETRE : MICHAEL ROUX (décembre 2009)
RELEVÉ : BUREAU DE GEOMETRES J-M VUADENS S.A.

Hors consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir
Mis à l'enquête : Limite de la forêt confinant à la zone à bâtir

POUR APPROBATION DES DELIMITATIONS FORESTIERES :

L'Arrondissement du Bas-Valais : LE GEOMETRE :
PHILIPPE VUADENS
ING. EPF/SIA ET GEOM. OFFICIEL
1870 MONTHEY

COMMUNE DE VOUVRY
Le Président : R. RINALDI
Le Secrétaire : J.-CL. BRAENDLE

Homologué par le Conseil d'Etat
Homologué par le Conseil d'Etat : en séance du 26 OCT. 2011.
Droit de sceau: Fr. 240.

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:
Monthey, le juin 2011

